



Entretien avec David Monteau, directeur de la mission « French Tech »

Proposée par Fleur Pelletier et reprise par Axelle Uraignée, actuelle Secrétaire d'État à la Dynamique, le Financement et l'Innovation des entreprises.

La « French Tech » fait suite à l'initiative « Quartiers numériques » confié à la Caisse des dépôts. Quel est l'objectif, créer le Google de demain ?

L'idée est de se focaliser sur la dynamique de croissance des entreprises. Ce n'est pas une question d'âge ou de structure mais bien de trajectoire de croissance. Il faut jouer sur un certain nombre de paramètres qui ne se limitent pas aux infrastructures et à l'aménagement. Il y a également la mise en place d'un environnement favorable qui peut inclure la formation, le réservoir de talents, les capacités de financements, etc. C'est ça la French Tech : une initiative globale qui renforce les conditions favorables au développement des start-up.

Pourquoi se focaliser sur les start-up ?

Si on veut notre « Google français », comme on dit, il faut comprendre pourquoi le soutien aux start-up est si important. Ce sont elles qui portent l'innovation qui représente un facteur important de la compétitivité hors coût.

« Mettre en réseau les écosystèmes. »

Écrit par Administrator

Mercredi, 24 Septembre 2014 12:04 -

Il faut également comprendre que l'emploi est porté par les entreprises à forte croissance qui embauchent massivement. Les recrutements ne sont pas répartis à proportion du taux de croissance des entreprises.

L'autre objectif est de rendre les start-up françaises plus visibles à l'international car la France y souffre parfois d'une perception négative. C'est pourtant une vision erronée. Il n'y a qu'à voir le palmarès Deloitte Technology Fast 500 des entreprises avec la plus forte croissance en Europe : la France domine le classement avec 86 entreprises sélectionnées, suivie par le Royaume-Uni avec 71 sociétés. Nous possédons un terreau très riche en termes de start-up du numérique. Nous voulons contribuer à cette dynamique et l'intensifier pour faire émerger des champions.

Qu'est-ce que le label « French Tech » apportera ?

Nous ne sommes pas là pour faire de l'aménagement du territoire. Le label n'est qu'un prétexte pour créer la dynamique d'encouragement. Ce n'est pas une médaille. La labellisation, c'est d'abord de la visibilité. La French Tech permettra de mettre en réseau les écosystèmes et favorisera la circulation des échanges. Ce réseau, on les aide à le monter mais ça sera ensuite au collectif de porter l'initiative et de prendre le train en marche.

On parle aussi de 200 millions d'euros mobilisés par la BPI ?

Ces fonds seront investis dans des initiatives privées pour des dispositifs d'accélérateur de start-up. Ce sont des ressources pour croître plus vite : des programmes, du matériel, des services, du mentorat, du cash, l'accès à des talents, des plateformes. On peut co-investir dans ces accélérateurs mais ils doivent rester des initiatives privées.

Quels sont les critères pour candidater ?

Nous avons mis en place un cahier des charges, une sorte de check list théorique qui comprend la présence d'entrepreneurs chevronnés, de supports financiers, d'infrastructures, etc... Sur le contenu, en revanche, ils sont totalement libres de leur

« Mettre en réseau les écosystèmes. »

Écrit par Administrator

Mercredi, 24 Septembre 2014 12:04 -

projet.

Nous avons reçu à ce jour treize candidatures et une dizaine d'autres se préparent. Les premières vagues de labellisation auront lieu dès novembre.